

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 24/005/2004 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 116/04 (AFR 24/003/2004 du 19 mars 2004)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer

TORTURE / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

GUINÉE ÉQUATORIALE

Nick du Toit (h), ressortissant sud-africain

N.G. "Bones" Boonzaaier (h), ressortissant sud-africain

Weja Chicampo, chef du *Movimiento para la Autodeterminación de la Isla de Bioko* (MAIB, Mouvement pour l'autodétermination de l'île de Bioko)

nouvelles personnes en danger :

Mark Anthony Schmidt (h), ressortissant sud-africain

ainsi que cinq ressortissants sud-africains d'origine angolaise :

Georgio Fernando Patricio Cardoso (h)

Americo Jao Pimentel Riveiro (h)

Abel Augusto (h)

Jose Passocas (h)

George Olimpic Nunez Allerson (h)

et six ressortissants arméniens :

Samvel Dabrinian (h)

Ashot Karapetyan (h)

Samvel Matshkalian (h)

Razmik Khachatryan (h)

Suren Muradyan (h)

Ashot Simonyan (h)

Londres, le 23 mars 2004

Les autorités équato-guinéennes ont rendu publics les noms des 14 hommes détenus au secret dans la prison de Black Beach à Malabo, la capitale du pays. Il s'agit de mercenaires présumés qui avaient été appréhendés le 9 mars à Malabo et accusés de fomenter un coup d'État contre le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. Un membre de leur groupe est mort le 17 mars des suites, semble-t-il, d'actes de torture.

Selon les informations recueillies, certains d'entre eux, voire tous, ont été sauvagement torturés. Seule une délégation des autorités sud-africaines a été autorisée à leur rendre visite. En Guinée équatoriale, il est fréquent que des personnes soient torturées lorsqu'elles sont détenues au secret.

Dans un communiqué officiel, les autorités ont indiqué que ces hommes seraient jugés dans le cadre d'« *un procès international conforme aux normes juridiques* ». Selon cette déclaration, les détenus ont « avoué » qu'ils projetaient de se livrer à des actes visant à déstabiliser le régime et qu'ils avaient « *commis des assassinats ciblés et usé de la violence pour inciter le gouvernement équato-guinéen démocratiquement élu à changer de politique* ». Ces infractions sont passibles de la peine capitale.

Les autorités affirment par ailleurs que Gerhard Eugen Nershz est mort des suites d'une forme violente de malaria cérébrale et que le consul d'Allemagne à Yaoundé (la capitale du Cameroun voisin), également chargé de la Guinée équatoriale, a vu son corps le 18 mars. Selon les personnes qui ont pu le voir, Gerhard Eugen Nershz présentait des blessures graves au niveau des mains et des pieds provoquées, semble-t-il, par des actes de torture.

Amnesty International demeure préoccupée par le maintien de ces 14 hommes en détention au secret et craint qu'ils ne soient torturés et détenus dans des conditions éprouvantes, comme c'est souvent le cas dans la prison de Black Beach.

L'organisation ne cautionne pas les activités des mercenaires, cependant, toute personne arrêtée pour sa participation présumée à de telles activités jouit du droit de ne pas être soumise à la torture et de bénéficier d'un procès équitable.

Le 22 mars 2004, Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, a décidé de dépêcher en Guinée-équatoriale un haut responsable de l'ONU, Tuliameni Kalomoh, en tant qu'Envoyé spécial chargé de « discuter avec les autorités de la situation sur le terrain et de ses implications pour la paix et la sécurité dans la sous-région. »

Amnesty International n'a pas reçu d'informations supplémentaires concernant Weja Chicampo. Il est toujours détenu au secret dans la prison de Black Beach et l'organisation demeure vivement préoccupée par son état de santé.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– faites part de l'inquiétude que vous inspirent les informations indiquant que les 15 ressortissants étrangers arrêtés le 9 mars dernier à Malabo ont été torturés en détention, et que l'un d'eux est mort, semble-t-il, des suites de torture ;

– exhortez les autorités à améliorer les conditions de détention dans les prisons et à mettre un terme à la pratique de la torture sur les détenus ;

– appelez-les à fournir à tous les prisonniers de la nourriture et de l'eau en quantité suffisante, ainsi que les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;

– demandez instamment que Weja Chicampo ne soit plus détenu au secret et qu'il lui soit immédiatement fourni de l'eau et de la nourriture en quantité suffisante, ainsi que des soins médicaux adaptés à son état de santé ;

– demandez que soit ouverte une enquête indépendante sur la mort de Gerhard Eugen Nershz et que toute personne soupçonnée de l'avoir torturé soit traduite en justice.

APPELS À :

Président de la République :

General Teodoro Obiang Nguema Mbasogo
Gabinete del Presidente de la República
Malabo, Guinée équatoriale

Télégrammes : Presidente de la República, Malabo, Guinée équatoriale

Fax : +240 09 3313 / 3334

Formule d'appel : *Excelencia*, / Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Justice :

Rubén Mayé Nsue Mangue
Ministerio de Justicia y Culto
Malabo, Guinée équatoriale

Télégrammes : Ministro de Justicia y Culto, Malabo, Guinée équatoriale

Fax : +240 09 2115

Formule d'appel : *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères :

Pastor Micha Ondo Bile
Ministerio de Asuntos Exteriores
Malabo, Guinée équatoriale

Fax : +240 09 3132 / 2320

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Guinée équatoriale dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 1^{er} MAI 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*